

# CARMIGNAC CHINA NEW ECONOMY A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum  
de placement  
recommandée :

| RISQUE PLUS FAIBLE |   |   | RISQUE PLUS ÉLEVÉ |   |    |   |
|--------------------|---|---|-------------------|---|----|---|
| 1                  | 2 | 3 | 4                 | 5 | 6* | 7 |

FR001400R3Z5

Reporting mensuel - 30/04/2025

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Carmignac China New Economy est un fonds actions qui cherche à saisir les opportunités d'investissement issue notamment, sans s'y limiter, de la nouvelle économie chinoise. Cette dernière présente de nombreuses thématiques de croissance durable dans les domaines de la santé, l'éducation, les énergies propres, les innovations technologiques ou encore la consommation «durable», notamment le commerce en ligne et l'Internet qui bénéficient de l'augmentation de pouvoir d'achat et de l'amélioration du niveau de vie des ménages chinois. La sélection de titre est le premier moteur de performance du fonds et se base sur des analyses financières et extra-financières rigoureuses. L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence sur une période d'au moins 5 ans. Il vise également à minimiser son impact environnemental en réduisant son empreinte carbone de 5% par an.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)

*En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.*

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/04/2025 - Net de frais)

*En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.*

STATISTIQUES (%)

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

*En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.*



N. Waistell

## CHIFFRES CLÉS

|                                 |       |
|---------------------------------|-------|
| Taux d'investissement actions   | 97.5% |
| Taux d'exposition nette actions | 97.5% |
| Nombre d'émetteurs actions      | 40    |
| Active Share                    | 82.2% |

## FONDS

Classification SFDR : Article 8

Domicile : France

Type de fonds : UCITS

Forme juridique : FCP

Fin de l'exercice fiscal : 31/12

Souscription/Rachat : Jour ouvrable

Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 31/12/2019

Devise du Fonds : EUR

## PART

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de la 1ère VL : 07/05/2025

Devise de cotation : EUR

## GÉRANT(S) DU FONDS

Naomi Waistell depuis le 07/05/2025

## INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

MSCI China NR index.

## AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie .... 0%

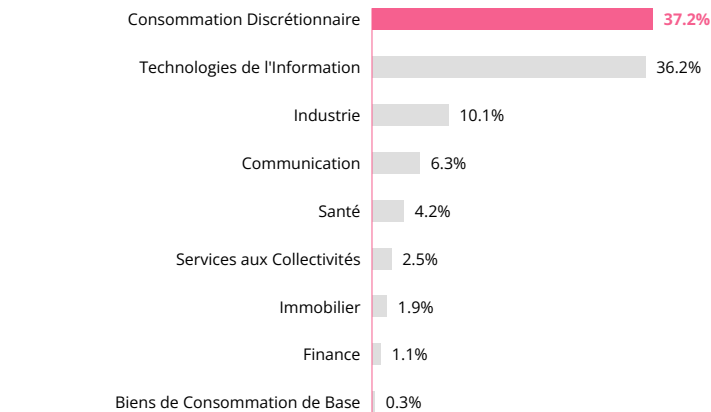
Minimum % d'investissements durables ..... 0%

Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

## ALLOCATION D'ACTIFS PAR PLACE DE COTATION

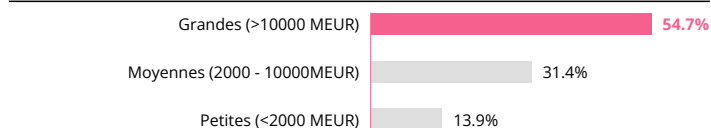
|                                                                    |              |
|--------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Actions</b>                                                     | <b>97.5%</b> |
| <b>Pays émergents</b>                                              | <b>97.5%</b> |
| Asie                                                               | 97.5%        |
| ADR (USA)                                                          | 30.6%        |
| Euronext Amsterdam                                                 | 7.7%         |
| Hong Kong (Actions H)                                              | 29.0%        |
| Shanghai & Shenzhen (Actions A)                                    | 4.7%         |
| Taiwan Stock Exch                                                  | 25.5%        |
| <b>Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés</b> | <b>2.5%</b>  |

## RÉPARTITION SECTORIELLE



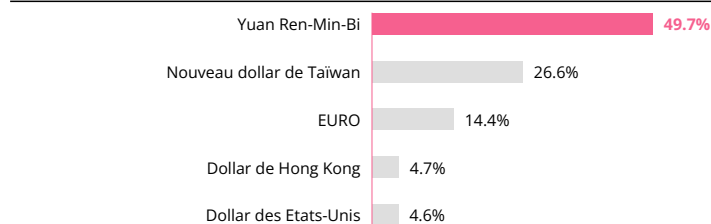
Poids rebasés

## RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



Poids rebasés

## EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

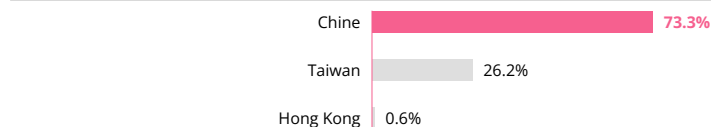


Expositions devises transparentées, basées sur le marché local des sociétés étrangères.

## PRINCIPALES POSITIONS

| Nom                                           | Place de cotation     | Secteur                       | %            |
|-----------------------------------------------|-----------------------|-------------------------------|--------------|
| TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD     | Taiwan Stock Exch     | Technologies de l'Information | 8.3%         |
| PROSUS NV                                     | Euronext Amsterdam    | Consommation Discrétionnaire  | 7.7%         |
| VIPSHOP HOLDINGS LTD                          | ADR (USA)             | Consommation Discrétionnaire  | 5.3%         |
| NEW ORIENTAL EDUCATION & TECHNOLOGY GROUP INC | Hong Kong (Actions H) | Consommation Discrétionnaire  | 4.5%         |
| YADEA GROUP HOLDINGS LTD                      | Hong Kong (Actions H) | Consommation Discrétionnaire  | 4.3%         |
| TENCENT HOLDINGS LTD                          | Hong Kong (Actions H) | Communication                 | 4.1%         |
| H WORLD GROUP LTD                             | Hong Kong (Actions H) | Consommation Discrétionnaire  | 4.1%         |
| WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC                     | Hong Kong (Actions H) | Santé                         | 4.1%         |
| DIDI GLOBAL INC                               | ADR (USA)             | Industrie                     | 4.0%         |
| MEDIATEK INC                                  | Taiwan Stock Exch     | Technologies de l'Information | 3.6%         |
| <b>Total</b>                                  |                       |                               | <b>50.0%</b> |

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

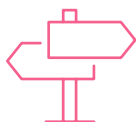


Poids rebasés

## COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch)

## ANALYSE DE GESTION



## ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- En avril, les marchés ont connu une forte volatilité dans le sillage de l'annonce de droits de douane par les États-Unis plus élevés qu'attendu, entraînant une correction sur les marchés d'actions développés et émergents.
- Dans ce contexte, les marchés chinois et taïwanais se sont fortement repliés.
- Les tensions entre la Chine et les États-Unis se sont intensifiées (145% de droits de douane sur les produits chinois et 125% de droits de douane sur les produits américains) avant de s'apaiser en fin de période, avec l'amorce de discussions entre les deux pays.
- La Chine, le Japon et la Corée du Sud se sont réunis en début de période afin de discuter de la mise en place d'une zone de libre-échange, en riposte aux offensives commerciales américaines.
- Xi Jinping s'est également rendu en Malaisie, au Cambodge et au Vietnam, où il a conclu de nombreux accords commerciaux visant à renforcer la coopération dans la région.
- Côté macro-économique, la croissance du PIB chinois a atteint 5,4%, au-dessus de la prévision moyenne des économistes (5,2%), grâce à une explosion des exportations en amont de l'annonce des droits de douane.
- En fin de période, les autorités chinoises ont annoncé davantage de mesures pour soutenir l'économie chinoise – notamment les consommateurs. Mais celles-ci n'ont pas suffi à redresser les marchés chinois, qui ont terminé le mois en territoire négatif.
- La volonté affichée des États-Unis de diminuer leur dépendance tech vis-à-vis de l'Asie a donné lieu à un partenariat entre Intel et TSMC visant à relocaliser sur le sol américain des fonderies électroniques spécialisées dans la fabrication de puces.



## COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Dans ce contexte, le Fonds a enregistré une performance négative, à l'instar de son indicateur de référence.
- Après un excellent début d'année, le titre Tuya, spécialiste de l'IA chinoise, s'est fortement replié en avril. Il conserve néanmoins une très bonne performance sur l'année 2025.
- Nos valeurs de consommation discrétionnaire chinoises ont également souffert de cet environnement hostile aux actions chinoises, à l'image des replis de JD.com, Vipshop et Didi.
- Notre portefeuille de valeurs taïwanaises, positionné dans la chaîne de valeur de l'intelligence artificielle (TSMC, Gudeng Precision), a pénalisé le Fonds sur la période.



## PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Nous restons constructifs sur la Chine, compte tenu du changement de perception. Les marchés reconnaissent que les tensions géopolitiques nuisent à la Chine mais ne la mettent pas à genoux.
- Par ailleurs, les progrès technologiques, notamment en matière d'IA et de productivité, devraient stimuler davantage l'économie.
- En revanche, à court terme, nous maintenons un positionnement prudent en raison des incertitudes concernant les droits de douane mis en place par l'administration Trump, leur impact sur l'économie chinoise et des incertitudes concernant les mesures de soutien du gouvernement. Face aux mesures protectionnistes des États-Unis, le gouvernement chinois semble déterminé à protéger ses intérêts et à mettre en œuvre des mesures restrictives en riposte aux sanctions tarifaires.
- À l'heure actuelle, bien que les annonces du gouvernement chinois ne semblent pas suffisantes en elles-mêmes pour redresser l'économie du pays, il s'agit d'un tournant majeur, car le président Xi Jinping a montré qu'il plaçait désormais le consommateur chinois, l'innovation et le progrès technologique au cœur de ses priorités.
- Nous suivons de près chacune de nos positions chinoises et leur valorisation, notre objectif étant de rester disciplinés dans le calibrage des positions.
- Nous avons renforcé notre position dans Tencent après une forte baisse en début de mois et avons légèrement réduit notre position dans la société EHang.

## DONNÉES ESG DU FONDS

Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- L'univers d'investissement composé d'actions est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs;
- Réduction de l'intensité carbone de 5% par an afin de contribuer à l'objectif de neutralité carbone de la Chine à l'horizon 2060 (taux de base 530,2 tCO<sub>2</sub>e/million d'euros de revenus au 31 décembre 2021).

### COUVERTURE ESG DU FONDS

|                                         |        |
|-----------------------------------------|--------|
| Nombre d'émetteurs dans le portefeuille | 39     |
| Nombre d'émetteurs notés                | 39     |
| Taux de couverture                      | 100.0% |

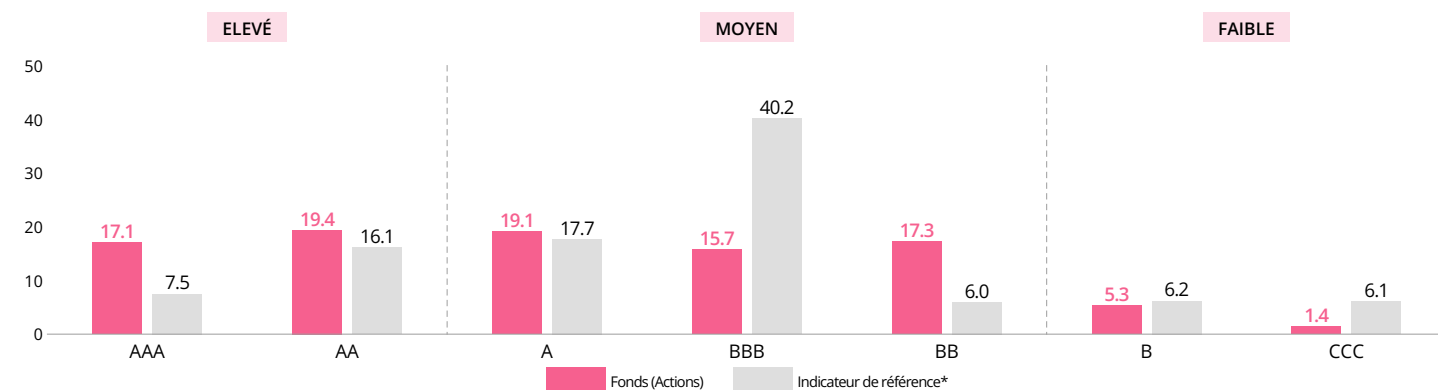
Source: Carmignac

### NOTE ESG

|                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| Carmignac China New Economy A EUR Acc | A   |
| Indicateur de référence*              | BBB |

Source: MSCI ESG

### NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 95.2%

### INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO<sub>2</sub>E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 30/04/2025. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO<sub>2</sub> est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

*Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.*

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

| Nom                                       | Pondération | Note ESG |
|-------------------------------------------|-------------|----------|
| TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD | 8.3%        | AAA      |
| YADEA GROUP HOLDINGS LTD                  | 4.3%        | AAA      |
| PROSUS NV                                 | 7.7%        | AA       |
| LITEON TECHNOLOGY CORP                    | 2.0%        | AA       |
| CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO LTD    | 2.0%        | AA       |

Source: MSCI ESG

### TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

| Nom                                         | Pondération | Note ESG |
|---------------------------------------------|-------------|----------|
| TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD   | 8.3%        | AAA      |
| PROSUS NV                                   | 7.7%        | AA       |
| VIPSHOP HOLDINGS LTD                        | 5.1%        | AA       |
| NEW ORIENTAL EDUCATION TECHNOLOGY GROUP INC | 4.2%        | BB       |
| YADEA GROUP HOLDINGS LTD                    | 4.2%        | AAA      |

Source: MSCI ESG

\* Indicateur de référence : MSCI China NR index. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

### COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch)

## GLOSSAIRE

**Active share** : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**Gestion Active** : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie** : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

**Catégorie 1** : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

**Catégorie 2** : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

**Catégorie 3** : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

**Classification SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables** : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Méthodologie MSCI** : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé). Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

| Parts     | Date de la 1ère VL | Code Bloomberg | ISIN         | Frais de gestion | Coûts d'entrée <sup>(1)</sup> | Coûts de sortie <sup>(2)</sup> | Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation <sup>(3)</sup> | Coûts de transaction <sup>(4)</sup> | Commissions liées aux résultats <sup>(5)</sup> | Minimum de souscription initiale <sup>(6)</sup> |
|-----------|--------------------|----------------|--------------|------------------|-------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| X EUR Acc | 31/12/2019         | CACNEIE FP     | FR0013467024 | Max. 0.85%       | —                             | —                              | 0.99%                                                                            | 2.61%                               | 10%                                            | EUR 50000000                                    |
| F EUR Acc | 15/03/2021         | CACNEFE FP     | FR0014002E46 | Max. 1.15%       | —                             | —                              | 1.3%                                                                             | 2.61%                               | 20%                                            | —                                               |

(1) Nous ne facturons pas de frais d'entrée.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) max. de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence, même en cas de performance négative, et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**ACTION** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **PAYS ÉMERGENTS** : Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **RISQUE DE LIQUIDITÉ** : Le Fonds peut détenir des titres dont les volumes échangés sur le marché sont réduits et qui, dans certaines circonstances, peuvent avoir un niveau de liquidité relativement faible. Dès lors, le Fonds est exposé au risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps voulu au prix souhaité.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/04/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/informations-reglementaires](https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires). En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/informations-reglementaires](https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.